

Directive de développement durable du Forum des jeunes

MISE EN CONTEXTE

Le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise (ci-après le « Forum ») a pour mission de contribuer activement à l'intégration et au développement des jeunes de 35 ans et moins, tout en favorisant leur participation à l'évolution de l'État. Pour parvenir à sa mission, le Forum organise chaque année plusieurs activités et événements pour l'ensemble de ses membres.

Le Forum a le souci de réduire son empreinte environnementale, ainsi que de promouvoir des pratiques écoresponsables auprès de ses membres et la société. Par le biais de ses actions, le Forum souhaite ainsi jouer un rôle actif dans la transformation des pratiques au sein de la fonction publique. Par l'entremise de cette Directive de développement durable (ci-après « Directive ») le Forum vise à appuyer, propulser et valoriser les valeurs écologique et sociale au cœur de ses actions.

OBJECTIFS

La présente Directive vise à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble des activités du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux générés par ses événements, ses communications, ses opérations internes et ses partenariats. Par cette Directive, le Forum souhaite également tenir compte des dimensions sociales et économiques du développement durable, notamment en favorisant l'inclusion, l'équité et l'engagement collectif.

NOS ENGAGEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion des matières résiduelles

Le Forum s'engage à limiter son impact écologique en réduisant la production de déchets, en optimisant l'utilisation des ressources, le tout en favorisant une gestion responsable des matériaux lors de ses événements et de ses opérations internes.

Pratiques mises en place :

- Limiter l'utilisation de produits plastiques à usage unique ;
- Utiliser des alternatives réutilisables ;
- Prioriser des outils numériques pour réduire la consommation de papier et assurer un tri régulier des archives numériques ;
- Réutiliser du matériel dans une logique de circularité ;
- Privilégier la location ou le partage de matériel lors des événements.

Approvisionnement responsable

Le Forum privilégie l'achat de produits locaux, durables et utiles pour ses membres, en collaboration avec des fournisseurs ayant une démarche ou des mesures écoresponsables.

Pratiques mises en place :

- Privilégier l'achat de produits locaux ;
- Sélectionner des objets promotionnels écoconçus et utiles ;
- Favoriser des fournisseurs ayant une politique de développement durable ou des mesures écoresponsables ;
- Offrir des alternatives végétariennes ou véganes ;
- Prioriser les produits en vrac ou avec emballages réduits ;
- Favoriser l'achat de biens de seconde main, lorsque possible.

Diversité et inclusion

Le Forum a la volonté de promouvoir et renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de son organisation et de ses événements. Le Forum souhaite créer un environnement accueillant pour toutes les personnes, en assurant l'accessibilité physique, sociale et culturelle de ses événements et de ses communications.

Pratiques mises en place :

- Respecter notre [politique en matière de diversité et d'inclusion](#), plus spécifiquement :
 - Maintenir à jour sa connaissance du portrait quantitatif et qualitatif de la diversité de l'ensemble de ses membres ;
 - Privilégier des lieux accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ;
 - Évaluer régulièrement ses pratiques en matière d'EDI, à mesurer ses progrès, et demeurer à l'affût des enjeux et des meilleures pratiques en matière d'EDI.
- Offrir une programmation diversifiée, avec une représentation inclusive ;
- Utiliser une écriture inclusive et épiciène dans toutes les communications internes et externes du Forum.

Engagement social

Le Forum cherche à collaborer avec des organismes qui partagent ses valeurs d'équité, d'inclusion et de justice sociale.

Pratiques mises en place :

- Distribuer les surplus alimentaires à des organismes communautaires ;
- Veiller, lorsque pertinent, à ce que nos activités et choix logistiques contribuent à la promotion du patrimoine culturel;
- Collaborer avec des partenaires socialement engagés (ex. : Héma-Québec, Place aux jeunes en région, Kliin.co).

Mobilité durable

Afin de réduire les impacts liés au transport, le Forum adopte une planification responsable de ses déplacements et de ses lieux d'activités et sensibilise ses membres à la mobilité durable.

Pratiques mises en place :

- Choisir des lieux facilement accessibles en transport en commun ;
- Promouvoir la mobilité durable dans les communications officielles.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Conseil d'administration :

- Approuver la Directive ;
- Prendre acte des orientations et les engagements associés à la Directive,
- Valider les engagements organisationnels qui permettent de promouvoir la Directive.

Comité gouvernance et éthique :

- Recommander l'approbation de la Directive au Conseil d'administration ;
- Veiller à l'application de la directive ;
- Former et sensibiliser régulièrement les membres du CA et l'équipe aux meilleures pratiques de développement durable ;
- Mettre en place et assurer le suivi d'indicateurs de performance en lien avec les cibles définies par la Directive ;
- Réviser ponctuellement la Directive.

Permanence :

- Appliquer la Directive et respecter ses orientations et ses engagements ;
- Assurer la mise à jour de la Directive ;
- Identifier des pratiques et des outils pouvant soutenir l'application de la Directive.

RÉVISION

La présente politique sera révisée selon les besoins, en fonction de l'évolution des connaissances, des pratiques exemplaires et du contexte environnemental.